



PREPARATION AU DILF ET DILF (DIPLÔME INITIAL DE LANGUE FRANÇAISE)

PARCOURS CERTIFIANT

La formation doit permettre à des personnes d'origine étrangère, de développer un niveau de compétence linguistique à l'oral et à l'écrit supérieur au niveau d'entrée en formation afin de se projeter dans une suite de parcours, de valoriser et mettre en œuvre les compétences acquises pour accéder à moyen ou long terme à l'emploi durable.

Objectifs

Acquérir les compétences linguistiques de base :

- Parler et Interagir (Expression orale) : présentation, localisation dans l'espace et le temps, narration, formulation d'une demande.
- Ecouter (Compréhension orale) : compréhension d'un énoncé simple, d'informations simples et répétitives, d'une annonce publique, d'une indication simple, d'instructions simples, d'une information chiffrée...
- Lire (Compréhension écrite) : lecture de consignes simples et de formulaires.
- Ecrire (Expression écrite) : structure de l'écrit, écrits courts, narration à l'écrit.

Programme - Niveau A1.1

Période d'intégration :

intégrer son groupe en formation - s'approprier le cadre, les objectifs, son parcours individuel de formation

Au travers d'univers thématiques authentiques tels que la vie professionnelle le logement, les déplacements, la famille, la santé, l'éducation

PARLER ET INTERAGIR : acquérir les compétences linguistiques en expression orale

ECOUTER / COMPRENDRE : acquérir les compétences linguistiques en compréhension orale

LIRE : acquérir les compétences linguistiques en compréhension écrite

ÉCRIRE : acquérir les compétences linguistiques en expression écrite

Préparation et certification : DILF

Session d'examen

Les structures du groupement sont habilitées à la passation du DILF en fonction du calendrier de France International

Lieux

Puy-de-Dôme (63) : Ambert - Brassac les Mines - Clermont-Ferrand - Issoire - Riom - St Eloy les Mines - Thiers
Allier (03) : Commentry - Cusset - Montluçon - Montmarault - Moulins - Varennes sur Allier - Vichy - Yzeure
Cantal (15) : Aurillac - Mauriac - Maurs - St Flour

Modalités et méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel, individualisée, accompagnement personnalisé, période de formation en situation de travail en entreprise.
- Un stagiaire valorisé : la confiance en soi comme facteur de réussite
- Un stagiaire acteur : nos méthodes pédagogiques mettent le stagiaire en situation d'agir sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle : Les activités s'articulent autour de leurs besoins (se déplacer, réaliser une formalité...). Il s'agit de les familiariser au langage écrit et à la compréhension de certains documents usuels de la vie courante, d'axer l'apprentissage de l'oral en fonction du niveau et des besoins de chacun, d'encourager les stagiaires à comprendre et à produire des écrits, d'utiliser des documents concrets du quotidien de communiquer à l'oral et à l'écrit dans les circonstances de la vie courante, qu'elles soient sociales, économiques ou citoyennes.
- Un stagiaire formé : qui a accès aux clefs de l'emploi et de la formation professionnelle
- Un stagiaire encadré par des équipes de formateurs spécialistes du domaine et de la formation pour adulte et en lien avec les acteurs du territoire.



Marché AFC

Pôle Emploi AURA

Durées ajustables en fonction des
acquis et des besoins

Formation professionnelle
175 heures en centre

Appui pédagogique
Des acquis renforcés

Appui à la recherche d'emploi
Des techniques au service de
l'emploi

Séances de Formation Innovante
Des projets qui rassemblent

Coaching
Un interlocuteur disponible et
réactif, à l'écoute du stagiaire

Public et pré requis
Public dont le français n'est pas la
langue maternelle, relevant d'un
niveau minimal de compétence
en français : grands débutants en
français langue étrangère, souvent
peu ou non scolarisés dans leurs
pays, parfois non lecteurs, non
scripteurs.

Modalités d'évaluation/Validation
Évaluation des acquis : en cours de
formation
Inscription et passage du DILF
Attestation de formation et
attestation de compétences



QUELQUES REPÈRES POUR LES FORMATIONS EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE...

Profil et public

On distingue plusieurs profils de public :

- le public **analphabète ou alpha** : toute personne ne sachant ni lire ni écrire dans quelque langue que ce soit, suite à une absence de scolarisation dans la langue maternelle ou à une scolarisation très courte ou superficielle (moins de 2 ans). Elles ne maîtrisent pas la langue écrite du pays d'accueil, mais peuvent être à l'aise à l'oral. Ce public correspond aux formations **DILF**.
- Le public « **Post-alphabétisation** » : toute personne « analphabète » qui a déjà commencé ou suivi un premier parcours de formation (ateliers sociolinguistiques, organisme de formation...) et qui a acquis les rudiments de la langue écrite sans pour autant être encore autonomes. Ce public correspond aux formations **DELFA1**.
- Le public « **Français Langue Étrangère** » : toute personne qui a été scolarisée dans sa langue maternelle et apprend le français en tant que langue étrangère. Elle est donc débutante en français mais est souvent assez autonome et l'apprentissage utilisera les processus déjà mis en place dans la langue de scolarisation. Ce public correspond aux formations **DELFA** et **DALF**.

Pour mieux comprendre la situation d'une personne sur un territoire donné, voici quelques distinctions :

- Un **migrant** est celui qui est en train d'immigrer ou qui vient d'immigrer.
- Un **primo arrivant** est une personne étrangère, arrivée, en situation régulière, pour la première fois en France afin d'y séjourner durablement. Il s'agit de migration légale.
- Un **demandeur d'asile** est une personne qui a quitté son pays d'origine et souhaite obtenir le statut de réfugié.
- Un **réfugié** est une personne qui a quitté son pays d'origine par crainte d'un danger (catastrophe naturelle, guerre, persécutions politiques, religieuses, raciales, etc.) et a qui a trouvé refuge dans un autre pays. Exemple : un réfugié politique.

Parcours de formation, niveaux

Le parcours de formation conduisant le public cible vers la maîtrise de la langue française s'inscrit, conformément à l'approche retenue par le CECRL^{*}, dans une perspective actionnelle. Elle s'inspire du quotidien personnel ou professionnel du bénéficiaire, elle favorise les mises en situation concrète pour gagner en autonomie dans les démarches personnelles et professionnelles.

Niveau du CECRL	Utilisateur	Niveau	Profil	Diplômes
A1.1	Utilisateur premier	Niveau « introductif » ou élémentaire	Public ALPHABETISATION	DILF (Diplôme initial de langue française)
A1	Utilisateur élémentaire	Niveau « découverte »	Public POST ALPHABETISATION	DELFA1 (Diplôme élémentaire en langue française)
A2 (niveau requis pour une première demande de carte de résident)	Utilisateur élémentaire	Niveau intermédiaire	Public FLE	DELFA2
B1 (niveau requis à l'oral et à l'écrit pour acquérir la nationalité française)	Utilisateur indépendant	Niveau seuil	Public FLE	DELFA1
B2	Utilisateur indépendant	Niveau avancé	Public FLE	DELFA2
C1	Utilisateur expérimenté	Niveau autonome	Public FLE	DALF C1
C2	Utilisateur expérimenté	Niveau maîtrise	Public FLE	DALF C2

* CECRL : Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues définit 6 niveaux de langue (du plus débutant au plus avancé) : A1.1 / A1 / A2 / B1 / B2 / C1 et C2.